

## TRAVAUX SPÉCIFIQUES À L'INTENTION DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Pour défendre les intérêts et les droits des personnes souffrant de maladie psychique, Pro Mente Sana se fait entendre par les instances législatives et exécutives, aux niveaux cantonal et fédéral, participe à des commissions d'experts, à des projets pilotes ou à des groupes de recherche sur des sujets particuliers. Elle se met à la disposition de la Confédération et des cantons en tant qu'interlocutrice compétente en matière de santé psychique.

Pro Mente Sana entretient un dialogue critique et constructif avec les institutions hospitalières et sociales.

## SOUTIEN AUX MOUVEMENTS D'ENTRAIDE

Pro Mente Sana soutient, par un travail de coordination et de conseil, les organisations d'entraide, de patients ou de proches, ainsi que des projets et des institutions orientés vers la satisfaction des patients et le développement de leur autonomie.

Elle encourage et soutient les projets et les prestations fondés sur le principe du droit à l'autodétermination.

- Je souhaite devenir membre de l'association romande Pro Mente Sana et m'acquitterai de la finance d'inscription de Fr. 50.– (AVS-AI Fr. 30.–) sur le CP 17-126679-4
- Je désire manifester un soutien particulier à l'association et verserai à cet effet une finance d'inscription de Fr. 100.–
- Je suis intéressé à recevoir régulièrement de la documentation de Pro Mente Sana ainsi que sa Lettre trimestrielle.

NOM: ..... PRÉNOM: .....

COURRIEL: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: ..... LOCALITÉ: .....

Coupon à renvoyer à: Pro Mente Sana, rue des Vollandes 40, 1207 Genève  
info@promentesana.org

## PRO MENTE SANA

**Pour la participation active des patients dans les processus de soins et les instances de décision**

**Pour le respect et l'amélioration des droits des patients**

**Pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques**

**Pour le développement du dialogue et de la compréhension mutuelle entre patients, proches et professionnels.**

## CONTACTEZ-NOUS:

### PRO MENTE SANA

Rue des Vollandes 40

1207 Genève

Tél. : 0840 00 00 60 (tarif local)

Fax: 022 718 78 49

Courriel: info@promentesana.org

Internet: www.promentesana.org

### CONSEIL JURIDIQUE

0840 00 00 61 (tarif local)

Lundi, mardi et jeudi de 10 h à 13 h

### CONSEIL PSYCHOSOCIAL

0840 00 00 62 (tarif local)

Lundi, mardi et jeudi de 10 h à 13 h



Le label de qualité Zewo, attribué aux organisations d'utilité publique, garantit la transparence et l'utilisation scrupuleuse, efficace et économique des dons versés.

PRO MENTE SANA

Association romande de défense des personnes souffrant de troubles psychiques et pour la promotion de la santé mentale

CONSEIL JURIDIQUE

CONSEIL PSYCHOSOCIAL

INFORMATION ET SENSIBILISATION

DÉFENSE D'INTÉRÊTS

TRAVAUX SPÉCIFIQUES À L'INTENTION DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

SOUTIEN AUX MOUVEMENTS D'ENTRAIDE

pro mente sana  
association romande

## PRO MENTE SANA

Pro Mente Sana est une organisation d'intérêt public politiquement indépendante et confessionnellement neutre.

Pro Mente Sana est une association privée financée par l'Office fédéral des assurances sociales, la République et canton de Genève et le Canton de Vaud, par des collectivités publiques romandes, des dons privés, des organismes d'utilité publique et les cotisations de ses membres. Elle travaille en collaboration avec la Fondation suisse Pro Mente Sana, basée à Zurich, et a pour mission de réaliser ses objectifs sur tout le territoire romand.

L'équipe de Pro Mente Sana est composée de professionnels du droit, de la psychologie, de la politique sociale et de l'administration.

Pro Mente Sana est la seule organisation à défendre globalement les droits et les intérêts des personnes malades psychiques indépendamment de toute structure d'accueil ou de soins.

L'association romande Pro Mente Sana s'engage pour la cause des personnes qui souffrent de maladie psychique et contre les préjugés et la stigmatisation.

## SERVICES DE CONSEIL TÉLÉPHONIQUE

anonymes et gratuits

pour toute personne concernée

(patient, proche, professionnel, etc.)

### CONSEIL JURIDIQUE

- Informations sur le droit et les démarches possibles
- Conseils sur les procédures et les voies de recours
- Orientation vers les avocats ou les permanences juridiques

#### Notamment sur les sujets suivants :

- Hospitalisations et traitements
- Assurances sociales
- Droit du travail, de la famille, etc.
- Tout problème juridique en lien avec la maladie psychique

Une juriste, titulaire du brevet d'avocat,

répond à vos appels les lundi, mardi, jeudi

de 10 h à 13 h au 0840 00 00 61 (tarif local)

### CONSEIL PSYCHOSOCIAL

- Renseignements sur l'offre psychosociale en Suisse romande
- Conseils sur les démarches à entreprendre selon les besoins de la personne
- Orientation vers les ressources et les structures adéquates

#### Notamment sur les sujets suivants :

- Maladies et troubles psychiques
- Offre thérapeutique
- Logement
- Travail, formation
- Groupes d'entraide, etc.

Une psychologue OSP répond à vos appels

les lundi, mardi, jeudi de 10 h à 13 h au 0840 00 00 62 (tarif local)

## INFORMATION ET SENSIBILISATION

Pro Mente Sana sensibilise le public afin de promouvoir une meilleure compréhension à l'égard des personnes souffrant de trouble psychique.

Elle publie des brochures destinées à améliorer les connaissances sur les maladies psychiques, les offres de soins existantes ainsi qu'à promouvoir les droits des personnes concernées.

Elle rédige et diffuse une Lettre trimestrielle sur des thèmes politiques, juridiques et sociaux touchant à la santé mentale.

Elle donne des cours et des conférences sur des thématiques de politique sociale et juridiques et participe à la formation de base et à la formation continue des professionnels de la santé et du social.

## DÉFENSE D'INTÉRÊTS

Pro Mente Sana lutte pour l'intégration professionnelle et sociale des personnes souffrant de trouble psychique et pour le respect de leurs droits.

Elle s'engage à promouvoir la participation des patients dans les processus de décision et défend les traitements orientés sur le rétablissement.

Elle défend ces principes et ces valeurs lors des processus législatifs, face aux autorités politiques et administratives et vis-à-vis des institutions psychiatriques.